

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA

**OBJET : Consultation sur le projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Maddington Falls sur une partie du lot 4 442 713 du cadastre du Québec**

## AVIS PUBLIC

aux personnes et organismes sur le territoire  
de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

**A**vis public vous est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, Caroline Marchand, qu'à sa séance ordinaire du 19 avril 2017, le Conseil a adopté le projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Maddington Falls sur une partie du lot 4 442 713 du cadastre du Québec.

La Commission d'aménagement tiendra une assemblée de consultation aux date, heure et lieu suivants :

Le mardi 22 août 2017	Bureau municipal Municipalité de Maddington Falls 86, route 261, Maddington Falls, Québec, G0Z 1C0	19 h
-----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

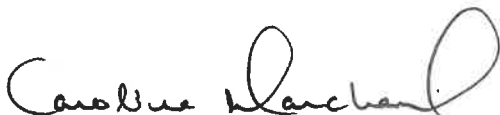
Lors de cette assemblée, la Commission d'aménagement expliquera le contenu de ce projet de règlement de même que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

Le règlement aurait pour but de faire passer une partie du lot 4 442 713 du cadastre du Québec, dans la Municipalité de Maddington Falls, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et de l'affectation urbaine.

Par conséquent, la Municipalité de Maddington Falls devra effectuer les modifications nécessaires à son plan d'urbanisme et à son règlement de zonage afin de tenir compte des modifications au périmètre d'urbanisation et aux affectations.

Donné à Victoriaville, ce 6 août 2017

La secrétaire-trésorière adjointe,

  
Caroline Marchand, urb.